Prière, étude et action

Pax Christi International

Rik De Gendt. Anvers Journaliste

Pax Christi International a fêté en 2005 ses soixante ans de service en faveur de la paix. Le mouvement a touiours vu la construction et l'unification de l'Europe comme un instrument de réconciliation et de paix. En décernant son Prix pour la paix 2005 à Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, il renoue avec l'un de ses premiers objectifs.

Pax Christi International (PCI) a été édifié sur les ruines laissées par la Seconde Guerre mondiale. Cette voix catholique de paix et de réconciliation doit son origine à deux personnalités passionnées et inspirées, Mgr Pierre-Marie Théas et Marthe Dortel-Claudot.

Mgr Théas, évêgue de Montauban dans le midi de la France, devenu plus tard évêgue de Lourdes, fut le seul prélat à protester durant la guerre contre la déportation des juifs de France. On peut lire dans une lettre pastorale, diffusée dans son diocèse en 1942 : « Je prête ma voix à la protestation que toute conscience chrétienne se doit d'exprimer et je proclame... que toute personne, quelle que soit sa race ou sa religion, a droit au respect de la part des individus ou des Etats...»

Un soir de 1944. Mar Théas s'élève dans sa cathédrale contre les déportations de juifs et l'envoi de jeunes Français dans des camps de travail forcé. Le lendemain, il est arrêté et envoyé dans le camp de Compiègne où il est emprisonné durant plusieurs semaines.

Ses codétenus lui demandent de les guider dans leurs prières et leurs méditations. Il choisit le thème Aimez vos ennemis et leur conseille de prier pour leurs geôliers, ce qui est très dur à réaliser pour ces prisonniers. Quand il en a la possibilité, il célèbre la messe et il l'offre pour l'Allemagne.

De son côté, Marthe Dortel-Claudot vivait également dans le midi de la France avec son mari et ses enfants. Elle était enseignante. Pendant l'hiver 1944, peu de temps avant Noël, elle réfléchit aux épreuves endurées par la population allemande et écrit dans son journal intime : « Jésus est mort pour tous. Personne ne doit être exclu de ma prière. » Aussi prie-t-elle pour l'Allemagne, éprouvée par les conséquences spirituelles et morales de douze ans de nazisme, puis, encouragée par son curé, elle constitue un petit groupe de prière pour la reconstruction de l'Allemagne et pour la paix.

En mars 1945, Marthe Dortel-Claudot contacte Mgr Théas, la personne la plus adéquate pour comprendre sa vision des choses. Il accepte de l'assister sous réserve de l'accord de son archevêque. Le lendemain déjà, elle rend visite à l'archevêque de Toulouse et obtient son soutien. Quand elle revient à Montauban avec cette bonne nouvelle, Mgr Théas accepte définitivement la direction de cette « nouvelle croisade de prières » pour l'Allemagne. Le nom de Pax Christi est donné au projet.

« En fait, c'est une troisième personne qui a permis à ce jeune mouvement de prendre son tournant décisif », explique Etienne De Jonghe, engagé dans PCI depuis plus de 35 ans et secrétaire général de l'organisation depuis 1978. « Il s'agit d'Angelo Roncalli, qui deviendra le pape Jean XXIII. A cette époque, il était nonce apostolique à Paris. Il a réussi à élargir la première option "pour la paix entre la France et l'Allemagne" et à la transformer en "paix entre tous les peuples", sur le continent européen en particulier. »

Engagement concret

A. Roncalli intervint une deuxième fois lorsque Pax Christi se retrouva dans des difficultés financières dues aux grands pèlerinages à Lourdes. Il désirait persuader le nouvel archevêque de Paris, Maurice Feltin, de prendre la présidence de l'organisation. Et c'est ce cardinal Feltin qui, justement, à la demande de beaucoup de gens, réussit à transformer le but original du PCI, la prière, en un tri-

ple volet qui marque depuis le fonctionnement du mouvement : prière, étude et action.

M. Feltin voulait que PCI devienne un mouvement « dans lequel les catholiques de différents pays puissent se rencontrer pour travailler ensemble, par la prière, l'étude et l'action, à créer une base pour une Europe pacifique ». En effet, PCI commençait à comprendre que sa spiritualité le conduirait immanguablement vers une action sociale et politique. Cette dimension sociale était aussi comprise comme une réponse adéquate aux partis communistes d'Europe de l'Ouest de l'époque.

Le cardinal hollandais Bernard Alfrink, qui succéda à Feltin en 1965 à la présidence de PCI, poursuivit la même ligne. Entre-temps, Roncalli, élu pape en 1958, avait déjà demandé à l'Eglise catholique et au monde entier, dans son encyclique Pacem in Terris, de s'engager dans un travail de paix.

Depuis, PCI s'est bien développé. Chaque décennie a connu ses propres spécificités. Dans les années '50 par exemple. l'accent a été mis sur la lutte contre la colonisation et la pauvreté. Plus tard, ce sont les protestations contre la guerre au Vietnam et les problèmes des objecteurs de conscience qui ont occupé l'avant-scène et, à la fin des années '70, toutes les formes de résistance non-violente. En même temps, en dépit de la querre froide, le rapprochement et la collaboration entre l'Est et l'Ouest se sont développés. L'archevêque Oscar Romero de San Salvador a demandé à PCI, peu avant sa mort violente en 1980, de

« La Passante du sans-soucis » (1982), de Jacques Rouffio



s'engager plus concrètement pour le respect des droits de l'homme en Amérique latine. Enfin, ces dernières décennies. PCI s'est surtout concentré sur les conflits armés en Afrique, aux Balkans et au Moyen-Orient.

Universalité

Aujourd'hui, le mouvement compte plus de soixante mille membres. Il est actif sur les cinq continents, dans une cinquantaine de pays.1 Son président international a toujours été un évêgue : de 1990 à 1999, c'était le cardinal belge Godfried Danneels ; le patriarche de Jérusalem Michel Sabbah (pour la première fois un non-européen) lui a succédé. « Cependant dans le fond, PCI est un mouvement de grassroots qui existe grâce à ses membres. Les laïcs y jouent un rôle important. D'ailleurs, plusieurs sections nationales ont à présent un laïc à leur tête. Nous essayons aussi de gérer PCI le plus démocratiquement possible », explique De Jonghe.

Depuis 1990, PCI compte, à côté de ses sections nationales qui portent le nom de Pax Christi, des associations affiliées et des partenaires. Il s'agit très souvent de groupes ou d'organisations de la société civile déjà existants, comme la Commission pour la pastorale rurale (CPT) au Brésil, désireux de s'affilier à PCI.

Le développement international de Pax Christi est certainement le grand mérite de De Jonghe. « PCI ne serait pas un vrai mouvement de paix s'il limitait son action et son optique à la seule Eglise catholique, affirme le secrétaire général. Nous sommes un mouvement catholique et nous nous situons dans le milieu catholique, c'est vrai, mais nous avons une très grande ouverture œcuménique et interreligieuse. La collaboration avec d'autres organisations chrétiennes est évidente. Dans le domaine du dialogue interreligieux, nous travaillons surtout avec des groupes en Asie, par exemple au Bangladesh, mais cela n'étonnera personne d'apprendre que nous portons une attention croissante à tout ce qui se passe dans le monde et les milieux musulmans. »

Thématiquement, le fonctionnement de PCI peut être partagé en deux domaines : l'interpénétration politique et l'éducation à la paix au sens large. « Dans le domaine de l'interpénétration politique, précise De Jonghe, nous travaillons principalement autour des questions de sécurité, d'impact économique des conflits et des droits de l'homme, y compris la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés et le problème de la peine de mort. Quant à nos projets d'éducation à la paix, ils concernent principalement la prévention et la transformation des conflits, la spiritualité et la théologie de la paix, et la sensibilisation du grand public à toutes les questions de paix. »

Chaque section ou association de Pax Christi a ses propres priorités (elles ne peuvent pas s'occuper de tous les objectifs à la fois). C'est ce qui fait sa diversité et sa richesse. Souvent du reste, ces sections collaborent avec des organismes plus spécialisés, comme Caritas, la Coopération international pour le développement et la solidarité (Cidse), les commissions Justice et Paix ou le Conseil œcuménique des Eglises.

Ces coopérations ont abouti plusieurs fois déjà à la création de larges « coalitions » dans lesquelles PCI participa ou dont elle fut même parfois la force por-

Pax Christi Suisse, ch. du Cardinal Journet 3, 1752 Villars-sur-Glâne, ☎ ++41 26 426 34 75, www.paxchristi.ch.

teuse. Par exemple, la coalition pour les Grands Lacs en Afrique centrale qui fit un grand travail de lobby lors de différentes et pénibles négociations ou de processus de paix.

Défis actuels

Fin octobre 2005, Pax Christi International a fêté à Bruxelles (où le siège est établi depuis 1978) son soixantième anniversaire. Son prix annuel pour la paix a été décerné à cette occasion au Français Jacques Delors, président de la Commission européenne entre 1985 et 1994. « Normalement, notre Prix de la paix est décerné à des personnes ou des groupes de grassroots. Nous avons fait une exception cette année, explique De Jonghe, car en choisissant Delors, nous voulons renouer avec l'inspiration originale du mouvement. Nous voulons de nouveau présenter l'unification de l'Europe en tant que processus de paix et nous sommes prêts à y apporter toute notre collaboration. »

PCI est loin de vouloir s'endormir sur ses lauriers ou de prendre sa retraite. « Au contraire, il y a encore trop à faire. Nous sommes confrontés à l'heure actuelle à de nouvelles versions d'anciens problèmes, tels que la pauvreté, les conflits ethniques, le racisme, les réfugiés, ainsi qu'à l'aggravation de menaces telles que le terrorisme, les tensions au Moyen-Orient et bien d'autres encore. Le trafic d'armes est utilisé pour stimuler la croissance économique ou asseoir le pouvoir politique, alors même qu'il encourage et nourrit le militarisme et le crime. Certaines régions du monde connaissent une flambée de violence alarmante et parfois même un mépris total pour la dignité et le caractère sacré de la vie humaine », rappelle le secrétaire général du mouvement

« Il reste beaucoup de points non couverts dans le domaine de la paix, où PCI est absent ou ne peut s'engager plus, avoue De Jonghe. Je pense par exemple au Népal ou à une bonne partie du monde musulman. Nous ne pouvons pas être partout en même temps. Beaucoup de nos possibilités dépendent d'ailleurs de nos partenaires locaux. Le plus important est que ce que nous faisons, nous le faisons bien et à fond. »

Reste un autre problème. « En tant que mouvement de prière, d'étude et d'action, nous pouvons focaliser notre attention et notre engagement soit sur la solidarité, soit sur la médiation : nos prises de positions différeront en fonction. Notre travail de solidarité insiste surtout sur les droits de l'homme. Nos efforts de conciliation, par contre, visent en premier lieu la fin des conflits. Quand nous œuvrons pleinement dans le domaine de la solidarité - et cela nous arrive souvent -, nous risquons d'être considérés comme partiaux et d'être rejetés en tant que médiateur. Notre engagement pour la paix reste donc toujours une affaire délicate. Mais cela ne nous donne jamais le droit ou la justification de nous dérober à notre première tâche », conclut De Jonghe.

R. De G.